

Plan de
**SOUTIEN
SOLIDARITÉS**
Côte-d'Or

24 M€

pour aider et protéger
les Côte-d'Oriens





« La pandémie de coronavirus qui a frappé le pays début mars et le confinement de la population qui a suivi ont eu des conséquences économiques et sociales lourdes et les effets de cette crise sans précédent sont devant nous. Tous les secteurs de l'économie et du social sont et seront impactés.

Face aux difficultés, le Département a décidé de prendre toute sa part dans la relance de l'économie et dans le soutien aux côte-d'oriens. J'ai réuni une session plénière extraordinaire le 15 juin dernier pour présenter aux conseillers départementaux un plan de soutien départemental en réponse à cette crise provoquée par le Covid-19. Notre objectif c'est d'accompagner les Côte-d'Oriens les plus fragiles, vous aider à tenir le coup, et soutenir l'activité économique, liée à la commande publique. C'est tout l'objectif de notre plan de soutien d'une ampleur sans précédent de 24 M € d'engagements.

24 millions d'euros que nous voulons utiles à tous les acteurs, aux entreprises du BTP, aux commerçants, aux artisans, aux TPE, aux agriculteurs, au monde touristique et associatif et, in fine, à toute l'économie et à tous les Côte-d'Oriens. 24 millions d'euros qui, par effet de levier, engendreront plusieurs dizaines de millions d'euros supplémentaires de dépenses.

Chaque jour, le Département sera là pour vous, pour que votre activité, essentielle à notre vie, puisse être pérennisée... Nous ne laisserons personne sur le bas côté de la route, personne. »

*François SAUVADET
Ancien Ministre, Président du Conseil Départemental*

24 M€

pour aider et protéger les Côte-d'Oriens

Le 15 juin 2020, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or
a adopté le Plan de Soutien Solidarités Côte-d'Or Le Département

Petites entreprises



Matériel de protection



Soutien aux personnes



Tourisme



Collectivités



EHPAD et ESMS*



Associations et clubs sportifs



Plan de Soutien Solidarités Côte-d'Or Le Département : la Côte-d'Or en a besoin, ici et maintenant.

- Parce que la crise sanitaire menace plus encore nos concitoyens les plus fragiles
- Parce que nos entreprises, nos associations, nos services ont été durement touchés par l'arrêt de la vie économique du pays
- Parce que les habitants de nos Communes et de nos Intercommunalités ont besoin d'appui pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire...

Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a décidé de s'engager avec vous !

Un plan de soutien de **24 millions d'euros**, pour soutenir le redémarrage de l'activité, pour venir en aide aux plus fragiles, pour assurer à notre système social les moyens de continuer sa belle mission, pour relancer l'investissement, pour faciliter la vie des habitants de nos communes, pour un tourisme dynamique...



4 M€

Protection et solidarité

« Dès le début de la crise, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a été très réactif en fournissant immédiatement des masques aux personnes qui relevaient de sa compétence. Puis en coopération avec les communes et les intercommunalités, ce sont 4 millions de masques qui ont été commandés. Sans surenchères ni communication tapageuse, le Département a fait son travail. »



François-Xavier DUGOURD
Premier Vice-Président
du Conseil Départemental

- Distribution de masques dès début avril 2020 pour les agents du Conseil Départemental, les bénévoles et les salariés des associations et des entreprises d'aide aux personnes, les établissements d'accueil des personnes âgées, de l'enfance, des personnes en situation de handicap
- Suivi constant des personnes et des familles par nos services sociaux pendant le confinement
- Vigilance renforcée et de tous les instants pour aider les personnes à risque et protéger les enfants en danger
- Reprise anticipée des visites à domicile indispensables avant la fin du confinement
- Distribution des masques achetés par le Département livrés dans les Communes à leur demande



« Le Département a su protéger aussi bien le personnel des EHPAD et des Etablissements Médico-Sociaux que les agents des services départementaux, très mobilisés durant la pandémie. Le plan « Solidarités Côte-d'Or » apporte en parallèle un soutien financier aux structures d'accueil qui viennent en aide aux personnes les plus fragilisées par la crise sanitaire, les personnes âgées comme celles qui sont en situation de handicap.»



Martine EAP-DUPIN
Vice-Présidente du Conseil Départemental

5 M€

*Solidarité
pour les établissements
et les services dédiés à l'enfance,
aux personnes âgées
et handicapées*

- Dotations maintenues et augmentées pour les établissements enfance, personnes âgées, handicap
- Aides maintenues et augmentées pour les services d'aide à domicile
- Fourniture de masques pour les établissements relevant du Département, et en renfort pour les autres en cas de dotations insuffisantes



4 M€

*Solidarité
avec les plus fragiles*

« La crise sanitaire a éprouvé nombre de Côte-d'Ors. Nous avons pensé des aides humaines et financières pour les aider à rebondir, à se reconstruire. »



Emmanuelle COINT
Vice-Présidente du Conseil Départemental

- Aides d'urgence doublées, entre 250 et 500 € par foyer
- Nouvelle aide pour les travailleurs non salariés : 1 500 € pour une personne seule, 3 000 € pour un couple, quand les pertes de ressources dues à la crise menacent leurs moyens d'existence



« Le tissu associatif côte-d'orien a subi de plein fouet la crise sanitaire et le Conseil Départemental a souhaité lui apporter tout son soutien en maintenant toutes les dotations et les aides, même en cas de baisse d'activité ou d'événements annulés pour cause de pandémie. Ces aides sont vitales pour soutenir les associations aujourd'hui en grande difficulté car nous sommes tous conscients de leur rôle majeur dans l'animation et la cohésion sociale des territoires de la Côte-d'Or. Ce Plan exceptionnel de Soutien au monde associatif est ambitieux et solidaire. »



Catherine LOUIS
Vice-Présidente du Conseil Départemental

3 M€

Solidarité avec nos bénévoles et nos associations

Le Conseil Départemental maintient ses aides et ses subventions, même si les événements n'ont pas eu lieu ou si l'activité a dû ralentir à cause de la crise sanitaire.

- Aides exceptionnelles aux associations fragilisées par la crise
- Sport, culture, loisirs, solidarité sociale, animation du territoire, vie locale... Toutes les associations qui partagent les valeurs d'entraide et de solidarité du Conseil Départemental seront soutenues !





Tourisme



1 M€

Solidarité avec les professionnels du tourisme

Notre objectif : faire de la Côte-d'Or la première destination Nature et Patrimoine entre Paris et Lyon.

- 400 chèques vacances de 500 euros à dépenser dans des séjours en Côte-d'Or
- 1 000 chèques loisirs de 150 euros à dépenser dans les restaurants et les activités de loisirs de Côte-d'Or
- Soutenir les offices de tourisme locaux pour développer les actions de promotion de leur territoire
- Promouvoir les restaurateurs, les hôteliers, les hébergeurs, les artisans, les lieux à visiter autour des nombreux itinéraires touristiques de notre Département
- Savoir-faire 100% Côte-d'Or : une marque pour mieux valoriser nos producteurs, "J'veux du local" : un service renforcé pour mieux déguster leurs produits !

« L'économie touristique est un secteur essentiel à la Côte-d'Or ; plus de 8 000 emplois en dépendent et ce plan de relance active des leviers de développement au profit de tous les acteurs du tourisme ! »



Marie-Claire BONNET-VALLET
Vice-Présidente du Conseil Départemental



« Le Plan de soutien Solidarités Côte-d'Or veille à ne laisser personne sur le bord du chemin en aidant le plus largement possible les commerçants et artisans qui créent de l'emploi et font vivre leur entreprise. »



Marc FROT
Vice-Président du Conseil Départemental

3 M€

Solidarité avec nos entrepreneurs

Les dépenses d'investissement du Département (100 millions d'euros) seront toutes engagées malgré trois mois d'arrêt des chantiers.

- Doublement des avances au début des chantiers
- Une nouvelle aide pour les entreprises : les avances de longue durée.

Objectif : aider les services au redémarrage ou à la conversion de leur activité en permettant l'achat des équipements indispensables et devenir des ambassadeurs de la marque Savoir-faire 100% Côte-d'Or

- Travaux publics : 1,5 millions d'euros de travaux supplémentaires financés pour les voiries communales



« Ce plan de soutien démontre une fois de plus la volonté du Département de répondre à l'attente des collectivités malgré un budget contraint. Avec ces mesures spécifiques, les collectivités auront des capacités supplémentaires pour relancer l'économie auprès des entreprises locales qui en ont bien besoin. »



Hubert POUILLOT
Vice-Président du Conseil Départemental

4 M€

Solidarité avec les habitants de nos Communes et de nos Intercommunalités

- 1 000 dossiers Village Côte-d'Or de plus en 2020 : le Conseil Départemental accompagne les Communes dans leurs investissements de proximité
- Aides au patrimoine communal culturel et sportif : triplement du nombre de dossiers acceptés en 2020
- Facilitation des aides pour les subventions à la voirie
- Report des délais pour constituer et déposer les dossiers
- 2 aides nouvelles pour les projets locaux : la transition numérique et la transition écologique

collectivités



Plan de
**SOUTIEN
SOLIDARITÉS**
Côte-d'Or

Toute l'information sur cotedor.fr

